

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 décembre 2011  
(convocation du 5 décembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50  
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan  
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00  
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00  
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 30  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne  
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude  
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MAISON DE L'ARCHITECTURE D'AQUITAINE - Subvention de la Communauté  
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Avec le soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture d'Aquitaine, implantée depuis mars 2009 au « 308 », mène de nombreuses actions de promotion et de diffusion d'une culture architecturale contemporaine de qualité.

L'association « Maison de l'Architecture et du Cadre de Vie » a pour but de créer, d'animer et de gérer une structure de promotion large de la profession d'architecte, dotée de services de communication, d'actions culturelles, de formation et de toutes autres prestations de services, leur permettant de renforcer leur place sociale et économique.

Elle organise ainsi différents évènements : expositions, conférences, voyages d'étude en architecture, visites de chantiers et de nouvelles réalisations, mais aussi des actions pédagogiques.

La programmation 2011 des évènements de la Maison de l'Architecture s'inscrit dans une politique de promotion et de valorisation de la production architecturale, du projet urbain et du cadre de vie à Bordeaux et en Aquitaine. Ces évènements se déroulent principalement dans les locaux de la Maison de l'Architecture - 308 avenue Thiers à Bordeaux. Par cette implantation géographique, la Maison de l'Architecture souhaite adresser un message fort en direction de l'ensemble des acteurs locaux et de ses habitants : s'inscrire dans un quartier en mutation et contribuer à la régénération urbaine de la ville en proposant de répondre aux problématiques de réhabilitation et de reconversion d'un patrimoine existant.

Les actions de la Maison de l'Architecture visent à accueillir 3 000 à 5 000 personnes par an : professionnels du cadre bâti (architectes, bureaux d'études, fabricants de matériaux, entreprises, bailleurs sociaux, promoteurs, élus et personnels techniques...), réseaux culturels (plasticiens, photographes, sculpteurs, designers...), publics scolaires, étudiants (architecture, paysage, design d'espace...) et curieux d'architecture.

Afin de poursuivre sa politique d'actions au titre de l'année 2011, notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier d'un montant de 15 000 € dont vous trouverez ci-joint le budget prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT			RECETTES	MONTANT		
	HT	TVA	TTC		HT	TVA	TTC
<b>60 – Achats</b>				<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>			
Achats d'études et de prestations de service				Marchandises	<b>9 699</b>	<b>1 901</b>	<b>11 600</b>
Achats non stockés de matières et fournitures	<b>1 672</b>	<b>328</b>	<b>2 000</b>	Prestations de services			
Fournitures non stockables (eau, énergie)				Produits des activités annexes			
Fournitures d'entretien et de petit équipement	<b>1254</b>	<b>246</b>	<b>1 500</b>	<b>74 - Subventions</b>			
Fournitures administratives				État DRAC	<b>30 000</b>	-	<b>30 000</b>
Autres fournitures				Région	<b>12 000</b>	-	<b>12 000</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>				Département			
Sous traitance générale	<b>87 793</b>	<b>17 207</b>	<b>105 000</b>	Cub	<b>15 000</b>	-	<b>15 000</b>
Locations mobilières et immobilières	<b>14 300</b>	-	<b>14 300</b>	Autres EPCI			
Entretien et réparation				Commune(s) Bordeaux	<b>30 000</b>	-	<b>30 000</b>
Assurances				Organismes sociaux			
Documentation	<b>474</b>	<b>26</b>	<b>500</b>	Fonds européens			
Divers	<b>167</b>	<b>33</b>	<b>200</b>	CNASEA (emplois aidés)			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>				Autres (précisez) :			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<b>1 463</b>	<b>287</b>	<b>1 750</b>	ADEME	<b>20 000</b>	-	<b>20 000</b>
Publicité, publications	<b>1 840</b>	<b>360</b>	<b>2 200</b>	Réseau ma'	<b>2 700</b>	-	<b>2 700</b>
Déplacements, missions et réceptions	<b>950</b>	-	<b>950</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
Frais postaux et de télécommunication	<b>209</b>	<b>41</b>	<b>250</b>	Cotisations	<b>44 900</b>	<b>8 800</b>	<b>53 700</b>
Services bancaires	<b>251</b>	<b>49</b>	<b>300</b>	Autres			
Divers				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>63 - Impôts et taxes</b>				<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations	<b>1 600</b>	-	<b>1 600</b>	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>			
Autres impôts et taxes				<b>79 – Transfert de charges</b>			
<b>64 - Charges de personnel</b>							
Rémunérations du personnel	<b>33 200</b>	-	<b>33 200</b>				
Charges sociales	<b>11 250</b>	-	<b>11 250</b>				
Autres charges de personnel							
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>							
<b>66 – Charges Financières</b>							
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>							
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>							
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>156 423</b>	<b>18 577</b>	<b>175 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>164 299</b>	<b>10 701</b>	<b>175 000</b>
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>				<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>			
- Secours en nature				- Bénévolat			
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations				- Prestations en nature			
- Personnel bénévole				- Dons en nature			
<b>Total des charges</b>				<b>Total des produits</b>			

Compte tenu de l'intérêt que la CUB porte aux questions architecturales et urbanistiques et de notre politique volontariste en matière d'aménagement du territoire, notre établissement public pourrait allouer la subvention sollicitée.

Cette dépense sera imputée au chapitre 67 - article : 6745 – fonction : 8241 – CRB : UB00 du budget de l'exercice en cours.

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de la CUB aux questions architecturales et urbanistiques

### **DECIDE**

**Article 1 :** l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € au bénéfice de l'association Maison de l'Architecture

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de règlement de la subvention communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 28 DÉCEMBRE 2011</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 28 DÉCEMBRE 2011</b></p>
---

Mme. CHRISTINE BOST